

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GENEVOIS
Bâtiment Athéna -Technopole d'ARCHAMPS - 74160 ARCHAMPS

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-quatre avril à vingt heures,
le **Conseil Communautaire**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans les locaux de la Communauté de Communes du Genevois -ARCHAMPS-, sous la Présidence de Monsieur Pierre-Jean CRASTES, Président.

Nombre de membres :
en exercice : 49
présents : 35
procurations : 8
votants : 43

Date de convocation :
14 avril 2023

PRESENTS : A RIESEN, M GENOUD, Nathalie LAKS, Nicolas LAKS, PJ CRASTES, A CUZIN, V LECAQUE, E ROSAY, M GRATS, M SALLIN, M MERMIN, C VINCENT, L VESIN, L DUPAIN, V LECAUCHOIS, J BOUCHET, M DE SMEDT, I ROSSAT-MIGNOD, D CHAPPOT, J CHEVALIER, JC GUILLON, D BESSON, P DURET, E BATTISTELLA, B FOL, A MAGNIN, H ANSELME, A AYEYB, M-N BOURQUIN, J LAVOREL, L CHEVALIER, L JACQUET, F DE VIRY, M SECRET, F BENOIT,

REPRESENTES : G ZORITCHAK par A RIESEN (procuration), C CACOUAULT par V LECAQUE (procuration), P CHASSOT par L CHEVALIER (procuration), S LOYAU par V LECAUCHOIS (procuration), G NICOUD par D BESSON (procuration), S DUBEAU par E BATTISTELLA (procuration), C DURAND par A MAGNIN (procuration), F GUILLET par F BENOIT (procuration),

ABSENTS : S BEN OTHMANE, J-L PECORINI, S KARADEMIR, C BONNAMOUR, C MARX, C MERLOT,

Secrétaire de séance : Madame Carole VINCENT

Délibération n° 20230424_cc_eau34

1.2 DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

**CONTRAT DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC DE LA DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE
SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GENEVOIS (COMMUNES
D'ARCHAMPS, BEAUMONT, BOSSEY, FEIGERES ET SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS) –
APPROBATION DE L'AVENANT N°2**

Le Conseil,

Vu l'exposé de Monsieur Rosay, 6ème Vice-Président,

L'exploitation du service de distribution d'eau potable sur les communes d'Archamps, Beaumont, Bossey, Feigères et Saint-Julien-en-Genevois est assurée, par le cadre d'une concession de service public ayant débuté le 1^{er} juillet 2018, par VEOLIA Eau.

Afin d'uniformiser les tarifs de facturation des prestations eau sur tout le territoire, le Conseil communautaire a adopté le principe de facturation de ces prestations pour les communes gérées en régie sur la base du bordereau des prix unitaires annexé au contrat de concession de service public conclu avec VEOLIA Eau.

Par avenant n°1 en date du 29 octobre 2018, une première modification de ce bordereau des prix unitaires a été approuvée en Conseil communautaire.

A ce jour, dans l'intérêt des abonnés du territoire, il est proposé de modifier à nouveau ce bordereau des prix unitaires afin d'avoir un chiffrage au plus près de la réalité et en cohérence avec la pratique en assainissement collectif, en prévoyant un forfait de facturation sur la base d'un linéaire inférieur ou égal à 2 ml à la place du forfait actuel de 7 ml.

Par ailleurs, quelques articles supplémentaires ont été ajoutés au bordereau des prix unitaires.

Pour ce faire, il convient de conclure un avenant n°2 ayant pour objet de modifier le bordereau des prix unitaires annexé au contrat de concession de service public comme indiqué ci-avant. Cette modification prendra effet à compter du 1^{er} juillet 2023.

En outre, cet avenant intègre les obligations du Délégué vis-à-vis du respect des principes de laïcité, d'égalité et de neutralité des usagers devant le service public conformément aux nouvelles obligations législatives.

Vu la loi n°2021-1109, du 24 août 2021, confortant le respect des principes de la République ;

Vu le Code de la Commande Publique, et notamment son article R. 3135-7 ;

Vu les statuts de la Collectivité, et notamment les compétences eau et assainissement ;

Vu le contrat de délégation de service public de la distribution de l'eau potable sur le territoire de la Communauté de Communes du Genevois (communes d'Archamps, Beaumont, Bossey, Feigères et Saint-Julien-en-Genevois), notifié le 30 juin 2018, à la société VEOLIA Eau – Compagnie Générale des Eaux, et notamment ses articles 54.1, 57 et 60.2 ;

Vu la délibération N°20180528_cc_eau67 du 28/05/2018 ;

Vu l'avenant n°1, notifié le 4 décembre 2018, ayant pour objet de modifier le bordereau des prix unitaires pour la facturation des prestations eau potable ;

Vu le projet d'avenant n°2 et son annexe joint ;

Vu l'avis de la commission Eau, assainissement réunie le 10 octobre 2022 ;

DELIBERE

Article 1 : approuve l'avenant n°2 au contrat de délégation de service public de la distribution de l'eau potable sur le territoire de la Communauté de Communes du Genevois (communes d'Archamps, Beaumont, Bossey, Feigères et Saint-Julien-en-Genevois), ayant pour objet de modifier le bordereau des prix unitaires pour la facturation des prestations eau potable, à compter du 1^{er} juillet 2023, tel qu'annexé à la présente délibération.

Article 2 : autorise Monsieur le Président à signer ledit avenant et son annexe.

Article 3 : autorise Monsieur le Président à accomplir toutes démarches et signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

- ADOPTE A L'UNANIMITE -

VOTE : POUR : 43

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Le Président certifie exécutoire cette délibération

Télétransmise le :

Publiée électroniquement le :

La secrétaire de séance
Carole VINCENT



Le Président,
Pierre-Jean CRASTES



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux adressé au Président ou d'un recours en excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou sa notification.



Département de la Haute-Savoie

Communauté de Communes du Genevois

Avenant n°2

Au Contrat de délégation du service public de
distribution de l'eau potable sur le territoire de la
CCG (Communes d'Archamps, Beaumont, Bossey,
Feigères et Saint-Julien-en-Genevois)

Entre :

La Communauté de Commune du Genevois, représentée par son Président, **Monsieur Pierre-Jean CRASTES**, agissant au nom et pour le compte de ladite Collectivité, dûment autorisé à cet effet par délibération en date du,

Ci-après dénommée « la Collectivité »,

D'une part,

Et

VEOLIA Eau - Compagnie Générale des Eaux, Société en Commandite par Actions au capital de 2 207 287 340,98 euros, dont le siège social est 21, rue La Boétie - 75008 PARIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 572 025 526, agissant par son établissement Centre-Est, sis 2-4 avenue des Canuts - 69120 VAULX EN VELIN, représentée par Monsieur Eric AGUILA, Directeur du Territoire Haute Savoie Ain Jura, agissant au nom et pour le compte de cette société,

Ci-après dénommée « le Déléataire »,

D'autre part,

Il a été exposé ce qui suit :

EXPOSE

La Communauté de Communes du Genevois a confié à Veolia Eau - Compagnie Générale des Eaux l'exploitation de son service public de distribution d'eau potable par un Contrat en date du 1er juillet 2018, modifié depuis par un avenant.

Dans l'intérêt des abonnés, la Communauté de Communes du Genevois souhaite modifier le bordereau des prix unitaires du Contrat afin d'avoir un chiffrage au plus près de la réalité - conformément à sa pratique en assainissement collectif - , en prévoyant, pour la réalisation d'un branchement neuf, un forfait de 0 à 2 ml à la place du forfait actuel de 0 à 7 ml. Le bordereau des prix unitaires nécessite également d'être complété sur quelques points.

Par ailleurs, afin de se conformer à la loi n°2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République et dès lors que le Contrat se termine après le 25 février 2023, il convient d'y intégrer les obligations du Déléataire vis-à-vis du respect des principes de laïcité, de neutralité et d'égalité des usagers devant le service public.

Le contrat peut être modifié conformément au code de la commande publique et plus particulièrement en application des articles L.3135-1 5° et R.3135-7 relatifs aux modifications non substantielles.

En conséquence, les Parties sont convenues de ce qui suit :

Article 1 - Modification du bordereau des prix unitaires

Le bordereau des prix unitaires est supprimé et remplacé par celui joint en Annexe 1.

Ces prix, établis en valeur de base au 1er juillet 2018, sont révisés annuellement, par application des articles 54.1, 57 et 60.2 du Contrat.

Article 2 - Obligations de neutralité

Conformément à l'article 1er de la loi n° 2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République, est inséré au Contrat un article 42.3 "Obligations de neutralité" rédigé comme suit :

"Le Déléataire doit assurer l'égalité des usagers devant le service public et veiller au respect des principes de laïcité et de neutralité du service public. Il prend les mesures nécessaires à la garantie du respect des principes qui précèdent. À cet effet, il s'abstient notamment de manifester ses opinions politiques ou religieuses, et traite de façon égale toutes les personnes et respecte leur liberté de conscience et leur dignité. La même obligation est rappelée à ses salariés et cocontractants.

En cas de manquement constaté aux obligations qui précèdent, le Déléataire sera mis en demeure par lettre recommandée avec avis de réception de cesser immédiatement le manquement. En l'absence de cessation du manquement grave et répété, la Collectivité pourra prononcer la résiliation pour faute, après mise en demeure et respect du principe du contradictoire selon les dispositions de l'article 83 du Contrat."

Article 3 - Entrée en vigueur - Dispositions antérieures

Le présent avenant prendra effet à la date à laquelle il aura acquis son caractère exécutoire.

Toutes les clauses et dispositions du Contrat et de son avenant non expressément modifiées par les présentes demeurent intégralement applicables.

Article 4 - Annexe

Est annexé au présent Avenant :

- Bordereau des Prix Unitaires (Annexe 1)

A Archamps, le

Pour la Collectivité

**Le Président de la Communauté de
Communes du Genevois**

Pierre-Jean CRAFTES

A Rumilly, le

Pour le Délégué

**Le Directeur du Territoire Haute Savoie Ain
Jura de Veolia Eau - Compagnie Générale
des Eaux**

Eric AGUILA

[illegible]

18	Plus-value pour réalisation de branchement au-delà de la longueur forfaitaire de 2ml (mesuré à partir de la canalisation de distribution) - Travaux sous chaussée non revêtue - Diamètre nominal 40mm	ml	130,00€
19	Plus-value pour réalisation de branchement au-delà de la longueur forfaitaire de 2ml (mesuré à partir de la canalisation de distribution) - Travaux sous chaussée non revêtue - Diamètre nominal 60mm	ml	150,00€
20	Plus-value pour réalisation de branchement au-delà de la longueur forfaitaire de 2ml (mesuré à partir de la canalisation de distribution) - Travaux sous chaussée non revêtue - Diamètre nominal 80mm	ml	190,00€
21	Plus-value pour réalisation de branchement au-delà de la longueur forfaitaire de 2ml (mesuré à partir de la canalisation de distribution) - Travaux sous chaussée non revêtue - Diamètre nominal 100mm	ml	210,00€
22	Plus-value pour réalisation de branchement au-delà de la longueur forfaitaire de 2ml (mesuré à partir de la canalisation de distribution) - Travaux sous chaussée revêtue - Diamètre nominal 20mm	ml	180,00€
23	Plus-value pour réalisation de branchement au-delà de la longueur forfaitaire de 2ml (mesuré à partir de la canalisation de distribution) - Travaux sous chaussée revêtue - Diamètre nominal 25mm	ml	180,00€
24	Plus-value pour réalisation de branchement au-delà de la longueur forfaitaire de 2ml (mesuré à partir de la canalisation de distribution) - Travaux sous chaussée revêtue - Diamètre nominal 30mm	ml	185,00€
25	Plus-value pour réalisation de branchement au-delà de la longueur forfaitaire de 2ml (mesuré à partir de la canalisation de distribution) - Travaux sous chaussée revêtue - Diamètre nominal 40mm	ml	190,00€
26	Plus-value pour réalisation de branchement au-delà de la longueur forfaitaire de 2ml (mesuré à partir de la canalisation de distribution) - Travaux sous chaussée revêtue - Diamètre nominal 60mm	ml	210,00€
27	Plus-value pour réalisation de branchement au-delà de la longueur forfaitaire de 2ml (mesuré à partir de la canalisation de distribution) - Travaux sous chaussée revêtue - Diamètre nominal 80mm	ml	280,00€
28	Plus-value pour réalisation de branchement au-delà de la longueur forfaitaire de 2ml (mesuré à partir de la canalisation de distribution) - Travaux sous chaussée revêtue - Diamètre nominal 100mm	ml	300,00€
29	Réalisation de branchement neuf pour une longueur inférieure ou égale à 7 ml en tranchée ouverte (mesuré à partir de la canalisation de distribution), y compris l'ensemble de prise en charge électro-soudé si raccordement sur canalisation en PEHD, en respectant le CCTP travaux de la Collectivité annexé au contrat - Diamètre nominal 20mm	Ft	520,00€
30	Réalisation de branchement neuf pour une longueur inférieure ou égale à 7 ml en tranchée ouverte (mesuré à partir de la canalisation de distribution), y compris l'ensemble de prise en charge électro-soudé si raccordement sur canalisation en PEHD, en respectant le CCTP travaux de la Collectivité annexé au contrat - Diamètre nominal 25mm	Ft	751,00€
31	Réalisation de branchement neuf pour une longueur inférieure ou égale à 7 ml en tranchée ouverte (mesuré à partir de la canalisation de distribution), y compris l'ensemble de prise en charge électro-soudé si raccordement sur canalisation en PEHD, en respectant le CCTP travaux de la Collectivité annexé au contrat - Diamètre nominal 30mm	Ft	1 015,00 €
32	Réalisation de branchement neuf pour une longueur inférieure ou égale à 7 ml en tranchée ouverte (mesuré à partir de la canalisation de distribution), y compris l'ensemble de prise en charge électro-soudé si raccordement sur canalisation en PEHD, en respectant le CCTP travaux de la Collectivité annexé au contrat - Diamètre nominal 40mm	Ft	1 145,00 €
33	Réalisation de branchement neuf pour une longueur inférieure ou égale à 7 ml en tranchée ouverte (mesuré à partir de la canalisation de distribution), y compris l'ensemble de prise en charge électro-soudé si raccordement sur canalisation en PEHD, en respectant le CCTP travaux de la Collectivité annexé au contrat - Diamètre nominal 60mm	Ft	2 025,00 €
34	Réalisation de branchement neuf pour une longueur inférieure ou égale à 7 ml en tranchée ouverte (mesuré à partir de la canalisation de distribution), y compris l'ensemble de prise en charge électro-soudé si raccordement sur canalisation en PEHD, en respectant le CCTP travaux de la Collectivité annexé au contrat - Diamètre nominal 80mm	Ft	2 125,00 €
35	Réalisation de branchement neuf pour une longueur inférieure ou égale à 7 ml en tranchée ouverte (mesuré à partir de la canalisation de distribution), y compris l'ensemble de prise en charge électro-soudé si raccordement sur canalisation en PEHD, en respectant le CCTP travaux de la Collectivité annexé au contrat - Diamètre nominal 100mm	Ft	2 375,00 €
36	Plus-value pour réalisation de branchement au-delà de la longueur forfaitaire de 7ml en tranchée ouverte (mesuré à partir de la canalisation de distribution) - Diamètre nominal 20mm	ml	6,00€
37	Plus-value pour réalisation de branchement au-delà de la longueur forfaitaire de 7ml en tranchée ouverte (mesuré à partir de la canalisation de distribution) - Diamètre nominal 25mm	ml	8,00€
38	Plus-value pour réalisation de branchement au-delà de la longueur forfaitaire de 7ml en tranchée ouverte (mesuré à partir de la canalisation de distribution) - Diamètre nominal 30mm	ml	10,00€
39	Plus-value pour réalisation de branchement au-delà de la longueur forfaitaire de 7ml en tranchée ouverte (mesuré à partir de la canalisation de distribution) - Diamètre nominal 40mm	ml	14,00€
40	Plus-value pour réalisation de branchement au-delà de la longueur forfaitaire de 7ml en tranchée ouverte (mesuré à partir de la canalisation de distribution) - Diamètre nominal 60mm	ml	44,00€
41	Plus-value pour réalisation de branchement au-delà de la longueur forfaitaire de 7ml en tranchée ouverte (mesuré à partir de la canalisation de distribution) - Diamètre nominal 80mm	ml	50,00€
42	Plus-value pour réalisation de branchement au-delà de la longueur forfaitaire de 7ml en tranchée ouverte (mesuré à partir de la canalisation de distribution) - Diamètre nominal 100mm	ml	58,00€
43	Fourniture et pose d'un regard de compteur, y compris pièces de raccordement- Citerneau rectangulaire en polypropylène pour compteur de 15 à 40 mm - couverture haute résistance, classe A15, sous dépendance - console inox de support du compteur - pour compteur 15 à 20mm, ou pour nourrice 2 compteurs 15 mm	U	490,00€
44	Fourniture et pose d'un regard de compteur, y compris pièces de raccordement- Citerneau rectangulaire en polypropylène pour compteur de 15 à 40 mm - couverture haute résistance, classe A15, sous dépendance - console inox de support du compteur - pour compteur 25 à 40mm, ou pour nourrice 3 à 6 compteurs 15 mm	U	800,00€

45	Fourniture et pose d'un regard de compteur, y compris pièces de raccordement- Citerneau rectangulaire en polypropylène pour compteur de 15 à 40 mm – couverture en fonte, classe B125, sous dépendance-console inox de support du compteur - pour compteur 15 à 20mm, ou pour nourrice 2 compteurs 15 mm	U	550,00€
46	Fourniture et pose d'un regard de compteur, y compris pièces de raccordement- Citerneau rectangulaire en polypropylène pour compteur de 15 à 40 mm – couverture en fonte, classe B125, sous dépendance-console inox de support du compteur - pour compteur 25 à 40mm, ou pour nourrice 3 à 6 compteurs 15 mm	U	800,00€
47	Fourniture et pose d'un regard de compteur, y compris pièces de raccordement- Citerneau rectangulaire en polypropylène pour compteur de 15 à 40 mm – couverture en fonte, classe C250, sous voirie-console inox de support du compteur - pour compteur 15 à 20mm, ou pour nourrice 2 compteurs 15 mm	U	650,00€
48	- Citerneau rectangulaire en polypropylène pour compteur de 15 à 40 mm - couverture haute résistance, classe A15, sous dépendance - console inox de support du compteur - pour compteur 15 à 20mm, ou pour nourrice 2 compteurs 15 mm - pour compteur 25 à 40mm, ou pour nourrice 3 à 6 compteurs 15 mm	U	900,00€
49	Fourniture et pose d'un regard de compteur, y compris pièces de raccordement- Regard compact hors gel pour compteur d'eau, profondeur mini 0,8m, tête réglable en hauteur et inclinable- robinetterie métallique - tampon classe résistance B125 - console inox de support du compteur	U	350,00€
50	Fourniture et pose d'un regard de compteur, y compris pièces de raccordement- Regard compact hors gel pour compteur d'eau, profondeur mini 0,8m, tête réglable en hauteur et inclinable- robinetterie métallique - tampon fonte classe résistance C250, sous voirie - console inox de support du compteur	U	550,00€
51	Fourniture et pose d'un regard de compteur, y compris pièces de raccordement- Borne non encastree de comptage résistante au gel, porte pré isolée - robinetterie et serrure métallique - console inox de support du compteur	U	700,00€
52	Fourniture et pose d'un regard de compteur, y compris pièces de raccordement- Chambre pour poste de comptage diamètre 60 à 100 mm, préfabriquée ou maçonnerie, y compris couverture classe B125 sous dépendance - le m2 de surface intérieure	m2	670,00€
53	Fourniture et pose d'un regard de compteur, y compris pièces de raccordement- chambre pour poste de comptage diamètre 60 à 100 mm, préfabriquée ou maçonnerie, y compris couverture C250 sous voirie - le m2 de surface intérieure	m2	800,00€
54	Fourniture et pose de nourrice 2 compteurs 15mm (compteurs exclus) pour immeuble collectif, réalisée en polyéthylène électro-soudé, ou avec raccords laiton vissés, compris rail support inox, robinet d'arrêt verrouillable et clapet anti-retour EA pour chaque compteur	U	140,00€
55	Plus-value pour l'installation d'un point de comptage supplémentaire sur la nourrice (Y compris RA et clapet EA; hors compteur)	U	80,00€
56	Fourniture et pose d'un rail support compteur inox nu pour compteur diamètre 15mm	U	35,00€
57	Fourniture et pose d'un rail support compteur inox nu pour compteur diamètre 20mm	U	41,00€
58	Fourniture et pose d'un rail support compteur inox nu pour compteur diamètre 30mm	U	47,00€
59	Fourniture et pose d'un rail support compteur inox nu pour compteur diamètre 40mm	U	59,00€
60	Fourniture et pose d'un rail support compteur inox équipé (Raccord PEHD, robinet d'arrêt, clapet purge) pour compteur diamètre 15mm	U	92,00€
61	Fourniture et pose d'un rail support compteur inox équipé (Raccord PEHD, robinet d'arrêt, clapet purge) pour compteur diamètre 20mm	U	113,00€
62	Fourniture et pose d'un rail support compteur inox équipé (Raccord PEHD, robinet d'arrêt, clapet purge) pour compteur diamètre 30mm	U	204,00€
63	Fourniture et pose d'un rail support compteur inox équipé (Raccord PEHD, robinet d'arrêt, clapet purge) pour compteur diamètre 40mm	U	220,00€
64	Fourniture et pose de robinet d'arrêt (pièces de raccordement compris - rail non compris) sur un branchement non équipé - RA diamètre 15mm	U	60,00€
65	Fourniture et pose de robinet d'arrêt (pièces de raccordement compris - rail non compris) sur un branchement non équipé - RA diamètre 20mm	U	68,00€
66	Fourniture et pose de robinet d'arrêt (pièces de raccordement compris - rail non compris) sur un branchement non équipé - RA diamètre 30mm	U	84,00€
67	Fourniture et pose de robinet d'arrêt (pièces de raccordement compris - rail non compris) sur un branchement non équipé - RA diamètre 40mm	U	96,00€
68	Fourniture et pose de robinet d'arrêt (pièces de raccordement compris - rail non compris) sur un branchement non équipé - RA diamètre 50mm	U	242,00€
69	Fourniture et pose de robinet d'arrêt (pièces de raccordement compris - rail non compris) sur un branchement non équipé - RA diamètre 60mm	U	254,00€
70	Fourniture et pose de robinet d'arrêt (pièces de raccordement compris - rail non compris) sur un branchement non équipé - RA diamètre 80mm	U	295,00€
71	Fourniture et pose de robinet d'arrêt (pièces de raccordement compris - rail non compris) sur un branchement non équipé - RA diamètre 100mm	U	295,00€
72	Fourniture de robinet de puisage après compteur, col de cygne	U	160,00€
73	Fourniture et pose d'un clapet anti-retour contrôlable de type EA sur un branchement non équipé - Clapet de diamètre 15 mm et 20 mm	U	58,90€
74	Fourniture et pose d'un clapet anti-retour contrôlable de type EA sur un branchement non équipé - Clapet de diamètre 25 mm et 30 mm	U	73,85€
75	Fourniture et pose d'un clapet anti-retour contrôlable de type EA sur un branchement non équipé - Clapet de diamètre 40 mm	U	83,00€
76	Fourniture et pose d'un clapet anti-retour contrôlable de type EA sur un branchement non équipé - Clapet de diamètre 50 mm	U	240,00€
77	Fourniture et pose d'un clapet anti-retour contrôlable de type EA sur un branchement non équipé - Clapet de diamètre 60 mm	U	250,00€
78	Fourniture et pose d'un clapet anti-retour contrôlable de type EA sur un branchement non équipé - Clapet de diamètre 80 mm	U	334,00€
79	Fourniture et pose d'un clapet anti-retour contrôlable de type EA sur un branchement non équipé - Clapet de diamètre 100 mm	U	393,00€
80	Fourniture et pose d'un compteur neuf sur un branchement non équipé - Compteur diamètre 15mm	U	110,00€

81	Fourniture et pose d'un compteur neuf sur un branchement non équipé - Compteur diamètre 20mm	U	133,00€
82	Fourniture et pose d'un compteur neuf sur un branchement non équipé - Compteur diamètre 30mm	U	367,00€
83	Fourniture et pose d'un compteur neuf sur un branchement non équipé - Compteur diamètre 40mm	U	388,00€
84	Fourniture et pose d'un compteur neuf sur un branchement non équipé - Compteur diamètre 50mm	U	560,00€
85	Fourniture et pose d'un compteur neuf sur un branchement non équipé - Compteur diamètre 60mm	U	575,00€
86	Fourniture et pose d'un compteur neuf sur un branchement non équipé - Compteur diamètre 80mm	U	927,00€
87	Fourniture et pose d'un compteur neuf sur un branchement non équipé - Compteur diamètre 100mm	U	1 142,00 €
88	Fourniture et mise en place d'un dispositif de relève à distance du compteur de l'usager dans le cas prévu à l'article 4.3 du règlement de service (déplacement refusé par l'abonné) (art 68.1 du contrat)	U	78,00€
89	Modification d'un branchement existant- Forfait déplacement et main d'oeuvre pour petite intervention, compris terrassement manuel si nécessaire, d'une durée inférieure à 1 heure	Ft	150,00€
90	Modification d'un branchement existant- Plus value au prix précédent pour heure supplémentaire	h	90,00€
91	Modification d'un branchement existant- Forfait déplacement et main d'oeuvre pour intervention avec terrassement à l'aide d'engin mécanique, d'une durée inférieure à 2 heures	Ft	400,00€
92	Modification d'un branchement existant- Plus value au prix précédent pour heure supplémentaire	h	120,00€
93	Modification d'un branchement existant- Fourniture et mise en œuvre de matériaux sable ou grave en remblai, évacuation des déblais	m3	40,00€
94	Modification d'un branchement existant- Démolition et réfection à l'identique de surface en matériaux enrobé, ciment ou béton	m2	78,00€
95	Modification d'un branchement existant- Démontage et réfection à l'identique de surface pavée	m2	90,00€
96	Modification d'un branchement existant- Forfait pour raccordement sur installation privée à la demande de l'abonné ou de la collectivité	Ft	150,00€
97	Modification d'un branchement existant- Fourniture de tube polyéthylène en tranchée déjà ouverte, fourreau ou élévation, diamètre 25 ou 32 mm, pour une longueur inférieure à 3 m, compris pièces de raccordement	Ft	150,00€
98	Modification d'un branchement existant- Plus value au prix précédent pour longueur supplémentaire, diamètre 25 ou 32 mm, au-delà de 3m	ml	25,00€
99	Modification d'un branchement existant- Fourniture de tube polyéthylène en tranchée déjà ouverte, fourreau ou élévation, diamètre 40 ou 50 mm, pour une longueur inférieure à 3 m, compris pièces de raccordement	Ft	190,00€
100	Modification d'un branchement existant- Plus value au prix précédent pour longueur supplémentaire, diamètre 40 ou 50 mm, au-delà de 3m	ml	35,00€
101	Raccordement perpendiculaire sur canalisation existante , arrêt d'eau et coupe de la canalisation; fourniture, désinfection et pose des pièces de raccordement; remise en service, remblaiement et réfection de sol à l'identique, et toutes sujétions, pour un diamètre de conduite existante- Diamètre nominal 40 à 60 mm	Ft	2 445,00 €
102	Raccordement perpendiculaire sur canalisation existante , arrêt d'eau et coupe de la canalisation; fourniture, désinfection et pose des pièces de raccordement; remise en service, remblaiement et réfection de sol à l'identique, et toutes sujétions, pour un diamètre de conduite existante- Diamètre nominal 80 à 100 mm	Ft	2 549,00 €
103	Raccordement perpendiculaire sur canalisation existante , arrêt d'eau et coupe de la canalisation; fourniture, désinfection et pose des pièces de raccordement; remise en service, remblaiement et réfection de sol à l'identique, et toutes sujétions, pour un diamètre de conduite existante- Diamètre nominal 125 à 175 mm	Ft	2 819,00 €
104	Raccordement perpendiculaire sur canalisation existante , arrêt d'eau et coupe de la canalisation; fourniture, désinfection et pose des pièces de raccordement; remise en service, remblaiement et réfection de sol à l'identique, et toutes sujétions, pour un diamètre de conduite existante- Diamètre nominal 200 mm	Ft	3 133,00 €
105	Raccordement perpendiculaire sur canalisation existante , arrêt d'eau et coupe de la canalisation; fourniture, désinfection et pose des pièces de raccordement; remise en service, remblaiement et réfection de sol à l'identique, et toutes sujétions, pour un diamètre de conduite existante- Diamètre nominal 250 mm	Ft	3 353,00 €
106	Raccordement perpendiculaire sur canalisation existante , arrêt d'eau et coupe de la canalisation; fourniture, désinfection et pose des pièces de raccordement; remise en service, remblaiement et réfection de sol à l'identique, et toutes sujétions, pour un diamètre de conduite existante- Diamètre nominal 300 mm	Ft	3 559,00 €
107	Raccordement en extrémité sur canalisation existante, arrêt d'eau et coupe de la canalisation; fourniture, désinfection et pose des pièces de raccordement; remise en service, remblaiement et réfection de sol à l'identique, et toutes sujétions, pour un diamètre de conduite existante- Diamètre nominal 40 à 60 mm	Ft	1 800,00 €
108	Raccordement en extrémité sur canalisation existante, arrêt d'eau et coupe de la canalisation; fourniture, désinfection et pose des pièces de raccordement; remise en service, remblaiement et réfection de sol à l'identique, et toutes sujétions, pour un diamètre de conduite existante- Diamètre nominal 80 à 100 mm	Ft	1 989,00 €
109	Raccordement en extrémité sur canalisation existante, arrêt d'eau et coupe de la canalisation; fourniture, désinfection et pose des pièces de raccordement; remise en service, remblaiement et réfection de sol à l'identique, et toutes sujétions, pour un diamètre de conduite existante- Diamètre nominal 125 à 175 mm	Ft	1 915,00 €
110	Raccordement en extrémité sur canalisation existante, arrêt d'eau et coupe de la canalisation; fourniture, désinfection et pose des pièces de raccordement; remise en service, remblaiement et réfection de sol à l'identique, et toutes sujétions, pour un diamètre de conduite existante- Diamètre nominal 200 mm	Ft	2 157,00 €

111	Raccordement en extrémité sur canalisation existante, arrêt d'eau et coupe de la canalisation; fourniture, désinfection et pose des pièces de raccordement; remise en service, remblaiement et réfection de sol à l'identique, et toutes sujétions, pour un diamètre de conduite existante-Diamètre nominal 250 mm	Ft	2 231,00 €
112	Raccordement en extrémité sur canalisation existante, arrêt d'eau et coupe de la canalisation; fourniture, désinfection et pose des pièces de raccordement; remise en service, remblaiement et réfection de sol à l'identique, et toutes sujétions, pour un diamètre de conduite existante-Diamètre nominal 300 mm	Ft	2 347,00 €
113	Plus-value pour fourniture et pose de robinet vanne, y compris pièces de raccords et ensemble de bouche à clé-Diamètre nominal 40 à 60 mm	U	254,00€
114	Plus-value pour fourniture et pose de robinet vanne, y compris pièces de raccords et ensemble de bouche à clé- Diamètre nominal 80 à 100 mm	U	295,00€
115	Plus-value pour fourniture et pose de robinet vanne, y compris pièces de raccords et ensemble de bouche à clé- Diamètre nominal 125	U	347,00€
116	Plus-value pour fourniture et pose de robinet vanne, y compris pièces de raccords et ensemble de bouche à clé- Diamètre nominal 150 mm	U	441,00€
117	Plus-value pour fourniture et pose de robinet vanne, y compris pièces de raccords et ensemble de bouche à clé- Diamètre nominal 200 mm	U	600,00€
118	Plus-value pour fourniture et pose de robinet vanne, y compris pièces de raccords et ensemble de bouche à clé- Diamètre nominal 250 mm	U	714,00€
119	Plus-value pour fourniture et pose de robinet vanne, y compris pièces de raccords et ensemble de bouche à clé- Diamètre nominal 300 mm	U	932,00€
120	Réalisation de sondage sur canalisation ou branchement existant (au delà de la quantité prévue au contrat) pour vérification de son état; y compris terrassements, remblaiement et réfection de sol à l'identique, réalisation d'une coupe de la conduite existante, arrêt d'eau, fourniture, désinfection et pose des pièces de raccords et remise en service, et toutes sujétions incluses ; pour un diamètre de conduite existante- Diamètre nominal 40 à 100 mm	U	1 482,00 €
121	Réalisation de sondage sur canalisation ou branchement existant (au delà de la quantité prévue au contrat) pour vérification de son état; y compris terrassements, remblaiement et réfection de sol à l'identique, réalisation d'une coupe de la conduite existante, arrêt d'eau, fourniture, désinfection et pose des pièces de raccords et remise en service, et toutes sujétions incluses ; pour un diamètre de conduite existante- Diamètre nominal 125 à 175 mm	U	1 523,00 €
122	Réalisation de sondage sur canalisation ou branchement existant (au delà de la quantité prévue au contrat) pour vérification de son état; y compris terrassements, remblaiement et réfection de sol à l'identique, réalisation d'une coupe de la conduite existante, arrêt d'eau, fourniture, désinfection et pose des pièces de raccords et remise en service, et toutes sujétions incluses ; pour un diamètre de conduite existante- Diamètre nominal 200 à 250 mm	U	1 845,00 €
123	Réalisation de sondage sur canalisation ou branchement existant (au delà de la quantité prévue au contrat) pour vérification de son état; y compris terrassements, remblaiement et réfection de sol à l'identique, réalisation d'une coupe de la conduite existante, arrêt d'eau, fourniture, désinfection et pose des pièces de raccords et remise en service, et toutes sujétions incluses ; pour un diamètre de conduite existante- Diamètre nominal 300 mm	U	1 936,00 €
124	Frais d'accès au service	Ft	50,00€
125	Jaugeage ou étalonnage d'un compteur à la demande de l'abonné lorsque le comptage se révèle exact	Ft	50,00€
126	Expertise du compteur par un banc agréé S.I.M	Ft	180,00€
127	Absence de l'abonné à un rendez-vous pour le relevé de son compteur (après deux relevés sans accès direct du Délégué au compteur)	Ft	46,00€
128	Frais de première relance pour retard de paiement (€ TTC)	Ft	3,00€
129	Frais de deuxième relance pour retard de paiement (€ TTC)	Ft	12,00€
130	Ouverture ou fermeture de branchement par manœuvre sur bouche à clé conformément au règlement de service (articles 3.5/1.4/4.4/5.2/5.3/6.5 du règlement de service)	U	45,00€
131	Première visite de contrôle des installations privatives d'alimentation en eau, puits, forages, récupération eau de pluie, déplacement inclus et notification du rapport (art 5.3 du règlement de service et art 33 du contrat)	U	165,00€
132	Deuxième visite de contrôle des installations privatives d'alimentation en eau, puits, forages, récupération eau de pluie, déplacement inclus et notification du rapport (art 5.3 du règlement de service et art 33 du contrat)	U	82,50€
133	Déplacement en cas de refus d'accès à la propriété privée pour contrôle des installations privatives, dans le cadre des dispositions prévues au Règlement de Service (art 5.3 du règlement de service et art 33 du contrat)	U	110,00€
134	Vérification du bon fonctionnement du compteur (étalonnage sur banc) sur demande de l'abonné ou de la collectivité, en dehors des cas à la charge de l'exploitant (art 4.5 du règlement de service et art 62 du contrat)	U	180,00€
135	Indemnité pour dépôt de plainte (vol d'eau, piquage illicite... art 32 du contrat)	U	384,00€
136	Heure de personnel technicien réseaux	H	50,00€
137	Heure de personnel technicien usine	H	50,00€
138	Heure de personnel électromécanicien	H	55,00€
139	Heure de personnel responsable réseaux	H	60,00€
140	Majoration pour les heures entre 6h à 8h et 17h à 22h	%	25%
141	Majoration pour les heures du samedi de 6h à 22h	%	50%
142	Majoration pour les heures de nuit, le dimanche et les jours fériés	%	100%
143	Mise à niveau de bouche à clef sans fourniture- 1 BAC	Ft	120,00€
144	Mise à niveau de bouche à clef sans fourniture- de 2 à 5	Ft	93,00€
145	Mise à niveau de bouche à clef sans fourniture- > 5	Ft	72,00€
146	Mise à niveau de bouche à clef avec fourniture- 1 BAC	Ft	189,00€

147	Mise à niveau de bouche à clef avec fourniture- de 2 à 5	Ft	155,00€
148	Mise à niveau de bouche à clef avec fourniture- > 5	Ft	132,00€
149	Mise à niveau de tampon sans fourniture- 1 tampon	Ft	690,00€
150	Mise à niveau de tampon sans fourniture- de 2 à 5	Ft	620,00€
151	Mise à niveau de tampon sans fourniture- > 5	Ft	600,00€
152	Mise à niveau de tampon avec fourniture- 1 tampon	Ft	855,00€
153	Mise à niveau de tampon avec fourniture- de 2 à 5	Ft	770,00€
154	Mise à niveau de tampon avec fourniture- > 5	Ft	755,00€
155	Relevé semestriel d'un compteur non équipé radio (Refus abonné)	Ft	23,04€
156	Forfait prélèvement non autorisé sur poteau incendie	Ft	500 m3
157	Forfait pénalité pour compteur déplombé ou enlevé	Ft	300 m3
159	Frais d'ouverture de compteur à la demande de l'abonné en période d'astreinte	Ft	90,00€